

Réunion des Chasseurs de la Vallée d'Illiez
à l'hôtel de Trois-Torrents
le 14 Juin 1931 —

Sur l'initiative de M. Défago Alphonse, qui a toujours mis tout son dévouement pour le sport de la chasse et d'améliorer ce dernier, soit pour le repeuplement du gibier et surtout la suppression du braconnage, à convoqué tous les chasseurs de la Vallée d'Illiez en séance, pour discuter divers objets à l'ordre du jour.

Le but principal est celui de la séparation des chasseurs de la Vallée d'Illiez d'avec la Diana de Monthey (plaine en général).

Tous les chasseurs présents ont étaient unanimes à se prononcer pour la séparation, reconnaissant que nos intérêts ne sont pas les mêmes soit repeuplement, surveillance etc, n'ayant pas un garde-chasse payé par l'Etat et ne s'occupant que de la surveillance.

Pour arriver à ce but l'assemblée nomma un comité qui se compose comme suit;

Président - Défago Alphonse de Trois-Fontaines

Vice-président - Avanchey Jérémie de Champéry

Secrétaire-caissier - Ecœur Frédéric - Trois-Fontaines

Membre adjoint - Crombert Jos. d'Illiez

Verificateurs - Gaist Hermann - Baillifard Maurice

Le comité se mit à l'œuvre pour élaborer des statuts et soumettre celles-ci au Conseil d'Etat

Après quelques modifications dans nos statuts, notre société fut reconnue par lettre du Conseil d'Etat en date du 14 nov. 1931.

Dans notre réunion les décisions suivantes ont été prises.

Cotisation de 2frs par année, par membre

Une prime de 10frs. aux gardes pour chaque contravention dressée.

Ont été nommés garde-chasse -

Défago Alphonse Trois-Fontaines

Donnet Victor " "

Défago Antoine Illiez

Marchay Paul Champéry

Il est à noter que nous avons reçu en date du 26-5-31 un montant de 300frs. de la Diana de Monthey

Notre réunion terminée, nous avons
pas manqué de prendre notre premier
verre d'amitié, en l'honneur de la fondation
de notre société; chacun se sépara gai et
content, avec l'espoir d'une réunion dans
notre séparation.

Le secrétaire
Ecoeur Thidolin